

Baromètre Santé environnement

2007

Résultats en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Préambule	1	Eau du robinet	16
Introduction - Méthodologie	2	Eaux de baignade	18
Perceptions, informations et craintes par rapport aux risques environnementaux	4	Légionelles	20
Pollution des sols	6	Bruit	22
Pollution de l'air extérieur	8	Bruits subis	24
Pollution de l'air intérieur dans l'habitat	10	Bruits choisis	25
Tabagisme au domicile	12	Téléphonie mobile	26
Monoxyde de carbone	14	Fiche signalétique	27
		Synthèse	28

Le plan national santé environnement, le Grenelle de l'environnement, et au niveau local, le plan régional santé environnement, ont tous identifié la nécessité de plus et surtout de mieux communiquer vers le public, notamment pour faire évoluer les connaissances et les comportements. Or, si les baromètres santé existent depuis plus de 15 ans, aucune enquête d'opinion d'envergure n'avait jusqu'ici été réalisée dans le domaine de la santé environnementale pour identifier ces connaissances et ces comportements.

En 2007, le Groupement Régional de Santé Publique de Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité participer activement avec l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé et plusieurs autres régions, au premier baromètre santé environnement français, dans le cadre du PRSE 2006-2008. Près de 1 500 résidents de la région PACA ont été interrogés sur leurs connaissances, leurs attitudes et leurs comportements dans le domaine de la santé environnementale.

Le document suivant est le résultat de ce travail partenarial entre l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé, l'Observatoire Régional de la Santé et le Groupement Régional de Santé Publique. Les enseignements tirés de cette enquête sont de nature à contribuer à la préparation du prochain plan, au même titre que la concertation régionale réalisée en octobre 2007 à l'occasion du Grenelle de l'environnement. En tout état de cause, il permettra d'identifier les thèmes de santé environnement et les comportements locaux qui nécessitent des actions et une vigilance particulières au sein des futures politiques publiques.



Michel Sappin
Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président du Groupement Régional de Santé Publique
de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur